



Tarifs rentrée 2020/2021

Avant l'admission : Dépôt dossier de candidature

Frais de dossier* : 180 € non remboursables

(* Les frais d'étude de dossier restent définitivement acquis à l'EAO dès réception du dossier et même si la candidature du l'étudiant n'est pas retenue, ou que l'entretien n'est pas lieu.

Après l'admission :

Le coût de la formation par année est de :

- En 1 fois : 8 690 €
- En 3 fois : 8 750 €
- En 5 fois : 8 850 €

Un acompte** de 800€ est demandé à la remise de la convention financière (chèque libellé à l'ordre de l'EAO) pour réserver la place de l'étudiant

(**) Cet acompte sera encaissé au titre de la réservation de la place de l'étudiant dans notre établissement. Celui-ci au-delà des 10 jours de rétractation ne fera l'objet d'aucun remboursement possible sauf en cas de non obtention du baccalauréat.

Règlement par année :

REGLEMENT : 1 ^{ère} année									
Mode de paiement	Frais de formation	Acompte	1 ^{er} Août	1 ^{er} Oct	1 ^{er} Nov	1 ^{er} Déc	1 ^{er} Jan	1 ^{er} Fév	1 ^{er} Avril
En 1 fois	8690 €	800€	7 890 €						
En 3 fois	8750 €	800€	2650 €		2650 €			2650 €	
En 5 fois	8850€	800€	1610 €	1610 €		1610 €		1610 €	1610 €

REGLEMENT ANNUEL : de la 2 ^{ème} année à la 5 ^{ème} année								
Mode de paiement	Frais de formation	20 Juil	1 ^{er} Sep	1 ^{er} Oct	1 ^{er} Nov	1 ^{er} Déc	1 ^{er} Jan	1 ^{er} Mars
En 1 fois	8690 €	8690 €						
En 3 fois	8750 €	2650 €		2650 €			2650€	
En 5 fois	8850€	1610 €	1610 €		1610 €		1610 €	1610 €